



Regional Agency for Agriculture and Food
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



**Termes de référence pour le recrutement d'un Consultant,
Expert en Communication, Marketing et Plaidoyer pour le Projet
PACBAO-2 et PRAOP-3**

Juin 2026

1. Contexte et justification

1.1. Contexte

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel (AOS) est une région d'élevage qui abrite un cheptel important de ruminants domestiques estimé en 2021 à 118,044 millions de bovins, 171,594 millions d'ovins, 224,999 millions de caprins et 14,399 millions de camelins (FAOSTAT, 2023). Ce cheptel est inégalement réparti dans la région, la plus grande partie étant concentrée au Tchad, au Nigéria et dans les pays sahéliens tels que le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Sénégal et la Mauritanie. Ce cheptel est majoritairement élevé selon des systèmes d'élevage pastoraux et agropastoraux dans les pays sahéliens et dans le nord des pays côtiers. Depuis quelques années, on observe une accélération du transfert, assimilable à une migration-fuite, des troupeaux des zones d'élevage traditionnelles vers le sud des pays sahéliens et le nord et centre des pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo), à cause des effets néfastes du changement climatique et de l'insécurité dans les régions du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali, Niger) et du Lac Tchad (Nigéria, Niger, Tchad). Cette insécurité qui s'étend de plus en plus vers le nord des pays côtiers (Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Ghana), est marquée par des attaques terroristes, l'occupation des zones d'élevage et le pillage (vol) du bétail. Elle a aussi créé des perturbations dans les systèmes d'élevage, les marchés à bétail et les circuits de transhumance et de commercialisation du bétail.

Le sous-secteur de l'élevage contribue également de manière significative à l'économie régionale, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la création d'emplois et à la cohésion sociale. Selon une étude réalisée en 2017 dans 7 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Nigéria, Tchad), la contribution moyenne de l'élevage au produit intérieur brut (PIB) est d'environ 12%. Cette moyenne cache de grandes disparités entre les pays sahéliens et les pays côtiers, avec des fourchettes respectives de 13-20% et de 2-6%. Au niveau du PIB agricole, la contribution moyenne du sous-secteur de l'élevage est estimée à 35%. L'analyse comparative des deux (2) sous-espaces (sahélien et côtier) montre que la contribution de l'élevage au PIB agricole des pays côtiers est inférieure à celle constatée au niveau des pays sahéliens. En effet, l'élevage contribue en moyenne à hauteur de 36% au PIB agricole des pays sahéliens contre une moyenne de 15% pour les pays côtiers. En réalité, celle-ci serait beaucoup plus élevée si la valeur de la traction animale et de la fumure organique dans les systèmes intégrés agriculture-élevage était prise en compte. L'élevage contribue pour 5 à 10% aux exportations des pays de la sous-région, notamment au Tchad, au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

Ainsi, le commerce transfrontalier régional du bétail (bovins, ovins, caprins) pèse très lourd dans la balance commerciale des pays sahéliens. Il représente souvent la deuxième ou la troisième exportation en valeur, derrière les métaux précieux (or, uranium), le pétrole et le coton. Sur la base d'un taux d'exploitation de l'ordre de 12% pour les bovins et 30% pour les petits ruminants, l'offre annuelle de bétail (nombre d'animaux vendus pour l'abattage dans le pays ou à l'export) est estimée entre 9,5 millions de bovins, 32,1 millions d'ovins et 37 millions de caprins pour l'ensemble des 6 pays sahéliens. Tous ces pays, à l'exception du Sénégal dont le ratio entre populations de ruminants et humaine est faible par rapport aux autres pays sahéliens, couvrent largement leur demande intérieure. Ils exportent environ 25 % de leur production vers les pays côtiers, voire plus de la moitié pour la Mauritanie et le Tchad, soit 2,3 millions de bovins, 5,1 millions d'ovins et 5,6 millions de caprins. Ce sont généralement les animaux présentant un bon état d'embonpoint qui sont exportés (taureaux et bœufs), tandis que les vaches de réforme, vieilles et maigres, sont destinées uniquement au marché intérieur. Ces exportations répondent exclusivement à la demande des pays

côtiers, à savoir le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal et, dans une moindre mesure le Bénin et le Togo.

En outre, la sous-région de l'AOS connaît une forte croissance démographique et un exode rural massif. Selon les Nations Unies (2020), la population de l'Afrique de l'Ouest est estimée à 402 millions d'habitants en 2020, avec une croissance annuelle estimée à 2,6%, à raison de 2,86% pour les pays sahéliens et de 2,43% pour les pays côtiers. La population urbaine représente aujourd'hui 48% de la population totale avec un taux annuel d'urbanisation de plus de 4%. Il est attendu que la population ouest-africaine atteigne 516,6 millions d'habitants à l'horizon 2030. La croissance démographique et l'urbanisation engendreront une demande en produits d'origine animale de plus en plus importante. La demande en viande est assurée en majorité par la production domestique et complétée par les importations dont la valeur était estimée à 745 millions de \$US pour les viandes et produits carnés en 2020. Une étude prospective comparée des marchés des produits d'élevage des différentes régions de l'Afrique montre qu'à l'horizon 2030-2050, les importations de viande bovine resteront les plus importantes en Afrique de l'Ouest, du Nord et Centrale.

En plus du sous-secteur élevage, la Coopération Suisse soutient, depuis des années, le développement des organisations professionnelles paysannes en Afrique de l'Ouest et au Sahel à travers le Programme Régional d'Appui aux Organisations Paysannes (PRAOP).

La phase 3 du Programme Régional d'Appui aux Organisations Paysannes (PRAOP3) s'inscrit dans le cadre de la consolidation des acquis de deux phases antérieures, toutes financées par la Coopération suisse et ayant permis l'élaboration et la validation de stratégies portant sur l'offensive pour la promotion des chaînes de valeur du lait local et l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique avec leurs programmes d'investissements prioritaires respectifs.

D'une durée de 4 ans (2022-2026), elle vise de façon spécifique à améliorer l'accès des jeunes (hommes et femmes) à des emplois décents et rémunérateurs dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, les chaînes de valeurs lait local notamment. La mise en œuvre de ce programme est entrée dans sa phase de documentation et de capitalisation des acquis.

C'est dans ce contexte que le programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) a été développé en 2017 par la CEDEAO avec l'appui technique et financier de la coopération suisse (DDC) dans la cadre de la mise en œuvre de la politique agricole régionale, l'ECOWAP 2025. Le PACBAO vise à développer des chaînes de valeur bétail-viande compétitives, régionales et inclusives, en valorisant l'élevage pastoral et agropastoral ouest-africain, insérant les éleveurs et pasteurs (gardiens de troupeaux) à ces chaînes de valeur dans des conditions rémunératrices, et satisfaisant la demande de viande des ménages de la région.

1.2. Justification

Malgré sa faible productivité et la relative faible compétitivité de ses produits, la contribution de l'élevage aux PIB des pays sahéliens et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la sous-région reste très importante. Le sous- secteur de l'élevage est aussi un grand pourvoyeur d'emplois, pouvant occuper plus de 50% de la population, notamment les femmes et les jeunes, fortement impliqués dans les différentes chaînes de valeur animales. Au regard de son importance sociale, économique et stratégique, l'Afrique de l'Ouest s'est dotée de politiques communautaires favorables au développement des filières de l'élevage.

De façon générale, la CEDEAO doit améliorer l'application des instruments de politique pouvant assurer la compétitivité des produits agricoles à l'intérieur de la région et avec les pays tiers afin de permettre une meilleure mise en marché de ces derniers, notamment du bétail et de la viande de la région. Cela améliorerait les prestations des acteurs privés dont ceux réunis au sein de la Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail Viande de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO).

Au niveau de la CEDEAO, les questions liées à l'élevage relèvent principalement de deux grandes politiques régionales et leurs instruments de mise en œuvre :

- la politique agricole régionale (ECOWAP/PDDAA), intégrant le sous-secteur de l'élevage, la politique commerciale, couvrant d'une part la politique aux frontières de l'espace CÉDÉAO avec le tarif extérieur commun (TEC) et la politique commerciale intra-communautaire avec le Schéma de libéralisation des échanges de la CÉDÉAO (SLEC), la décision A.DEC.5/10/98 relative à la réglementation de la transhumance entre les Etats membres de la CEDEAO et le règlement C/REG.3/11/03 relatif à la mise en œuvre de la Décision A.DEC.5/10/98 de la CEDEAO ;
- et, récemment la stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest adopté en juillet 2024.

Concernant le cadre institutionnel de la mise en œuvre de l'ECOWAP, l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), basée à Lomé a été créée par règlement C/REG. 1/08/11. Elle a pour mandat « d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole de la CEDEAO, en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées ». Lancée le 27 septembre 2013, l'ARAA assure la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes concourant à l'opérationnalisation de la Politique agricole régionale de la CEDEAO.

La Coopération Suisse soutient la mise en œuvre de l'ECOWAP à travers, entre autres, le financement du Programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest (PACBAO) dont la première phase s'est exécutée de juillet 2018 au 30 juin 2023.

Au regard des principaux défis auxquels étaient confrontés la filière bétail-viande en AOS, la première phase du programme a mis l'accent sur l'amélioration des politiques, le renforcement des capacités des acteurs privés (COFENABVI-AO, en l'occurrence) et le développement d'innovations dans les domaines thématiques suivants : (1) l'intensification de la production d'animaux de boucherie de qualité, (2) la modernisation du commerce du bétail et de la viande et, (3) le renforcement des liens d'affaires entre les acteurs le long de la filière. Au terme de la mise en œuvre, on note la persistance de la plupart des défis initiaux d'une part, notamment les faibles capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs privés, la faiblesse de la gouvernance de la filière bétail-viande, la nécessité de poursuivre le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la CEDEAO pour la mise en œuvre des politiques et réglementations dans le domaine de l'élevage et particulièrement de la filière bétail-viande. D'autre part, les défis liés à l'accroissement de l'offre et à la compétitivité de la filière sont toujours d'actualité.

Ainsi, la seconde phase du programme (PACBAO 2) qui durera 4 années a été bâtie à partir des enseignements tirés de la première phase d'exécution. Elle vise à faciliter/promouvoir le commerce régional du bétail et de la viande le long des principaux corridors d'exportation en Afrique de l'Ouest et au Sahel. De façon spécifique, sa mise en œuvre devra concourir à : (i) améliorer le commerce régional du bétail et de la viande le long des principaux corridors, (ii) améliorer la gouvernance des

chaînes de valeur bétail-viande régionales, (iii) produire et disponibiliser les informations d'aide à la décision sur le commerce régional du bétail et de la viande, (iv) appuyer l'amélioration et la diversification des produits carnés locaux sur le marché régional et (v) appuyer le renforcement des capacités opérationnelles de la CEDEAO pour la mise en œuvre des politiques et réglementations dans le domaine de l'élevage et du commerce des produits animaux locaux.

L'ARAA qui assure l'exécution technique pour le compte de la CEDEAO a obtenu l'accord du partenaire pour le recrutement d'un(e) « Consultant(e) individuel(elle), Expert en Communication, Marketing et Plaidoyer » en vue de la constitution d'une unité régionale de coordination de la deuxième phase du programme PACBAO.

La justification de ce poste prend également en compte la nécessité d'appuyer la communication/visibilité et la valorisation/diffusion des acquis et produits de capitalisation de la mise en œuvre du Programme Régional d'Appui aux Organisations Paysannes (PRAOP3), notamment ceux issus des projets de terrain.

Les présents termes de référence décrivent les objectifs de la mission, les tâches et responsabilités dudit/de ladite consultant (e) ainsi que les conditions et modalités du recrutement de l'Expert en Communication, Marketing et Plaidoyer pour le Projet PACBAO-2 et PRAOP-3.

2. Objectifs de la mission

Le/la consultant(e) individuel(elle), l'Expert en Communication, Marketing et Plaidoyer du Programme PACBAO-2 et PRAOP-3 est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du Directeur exécutif de l'ARAA et la responsabilité fonctionnelle du Chef de la Division des Opérations Techniques de l'ARAA. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le Service de communication de l'ARAA. Il/Elle a pour mission principale la conception, la mise en œuvre et l'optimisation des stratégies de communication et de marketing du Programme PACBAO-2 et du PRAOP-3. Le/la consultant (e) travaillera à renforcer :

- la circulation interne et externe des actions et acquis du programme ;
- la compréhension et l'appropriation du programme par l'ensemble des parties prenantes ;
- la visibilité des parties partenaires techniques et financiers.

Bien que recruté (e) pour le compte du PACBAO-2, le/la consultant (e) soutiendra, par ailleurs les actions de communication, de capitalisation et de plaidoyer du Programme régional d'appui aux organisations professionnelles paysannes (PRAOP-3) également financé par la Coopération Suisse (DDC). Le/la consultant (e) devra particulièrement :

- Promouvoir, valoriser et diffuser les produits de capitalisation de la mise en œuvre du PRAOP-3,
- Contribuer à la production de notes de plaidoyer sur les bonnes pratiques issues des projets de terrain.

3. Résultats attendus

Durant la phase de mise en œuvre, l'Expert en Communication, Marketing et Plaidoyer assurera l'ensemble des tâches présentées dans la rubrique tâches et responsabilités ci-dessous. Il/Elle jouera un rôle clé dans la promotion des actions et la création d'une présence en ligne forte et engageante du Programme PACBAO-2 notamment, de même que la promotion et la valorisation des activités et résultats de capitalisation du PRAOP-3. Les résultats attendus se présentent comme suit :

Pour le PACBAO-2 :

- Un plan/manuel de communication/visibilité développé, validé et mis en œuvre ;
- Les outils de communication développés sont adaptés aux différents publics ;
- Les actions et résultats sont connus dans la région ;
- La visibilité des partenaires financiers notamment la CEDEAO et la DDC est assurée.

Pour le PRAOP-3

- Les outils de communication et de promotion/diffusion développés sont adaptés aux différents publics ;
- Les produits de capitalisation sont valorisés et largement diffusés ;
- La visibilité des partenaires financiers notamment la CEDEAO et la DDC est assurée.

4. Tâches et responsabilités

Les principales tâches et responsabilités pour le PACBAO-2 et le PRAOP-3 se résument comme suit :

En ce qui concerne le PACBAO-2 :

- Proposer un plan/manuel de communication et de marketing pour la promotion des produits carnés dans la région en appui à la mise en œuvre du PACBAO 2, en concertation avec l'unité régionale de coordination du PACBAO 2 et le service de de Communication de l'ARAA ;
- Concevoir des outils de communication adaptés aux divers publics cibles (fiches techniques, brochures, vidéos, infographies) ;
- Concevoir et développer des outils de communication et de visibilité y compris les outils digitaux ;
- Identifier et mobiliser les canaux de communication pertinents (médias traditionnels, médias sociaux, plateformes régionales) ;
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation sur la qualité et la traçabilité des produits carnés ;
- Promouvoir des labels de qualité ou des marques régionales pour le bétail et les produits carnés,
- Maintenir des relations étroites avec les parties prenantes (producteurs, commerçants, institutions publiques et privées) ;
- Rédiger des communiqués de presse et coordonner leur diffusion auprès des médias ;
- Appuyer l'organisation des événements, foires ou expositions pour mettre en avant les produits carnés locaux ;
- Participer dans le cadre du programme à des forums régionaux et internationaux liés au secteur,
- Surveiller les tendances et les évolutions dans le domaine du marketing numérique, en proposant des idées novatrices pour améliorer continuellement les efforts de communication,
- Accompagner les acteurs clés (éleveurs, commerçants, transformateurs) dans leurs plans et activités de marketing ;
- Assurer la visibilité des partenaires techniques et financiers, notamment la Coopération Suisse, dans l'ensemble des actions de communication ;
- Mettre en place des indicateurs pour mesurer les effets/'impact des initiatives de communication ;
- Exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée par l'ARAA.

En ce qui concerne le PRAOP-3 :

Il s'agira essentiellement d'accompagner les actions de capitalisation et de valorisation des acquis de la mise en œuvre du programme.

- Promouvoir les acquis du PRAOP-3, notamment ceux issus des projets de terrain ;
- Concevoir et développer des outils de communication et de valorisation adaptés (capsules vidéo, fiches techniques, notes d'information, notes aux décideurs, produits de connaissance) ;
- Mettre en œuvre des actions de communication ciblées pour promouvoir les résultats, impacts et enseignements et leçons apprises du Programme ;
- Appuyer la production et la diffusion systématique des notes de capitalisation et autres produits de connaissance (notes aux décideurs, supports audiovisuels, documents de synthèse) pour renforcer l'influence sur les politiques publiques ;
- Identifier et mobiliser les canaux de diffusion pertinents (plateformes institutionnelles, médias, réseaux sociaux professionnels, canaux régionaux de la CEDEAO) ;
- Assurer la visibilité des partenaires techniques et financiers, notamment la Coopération Suisse, dans l'ensemble des actions de communication ;
- Exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée par l'ARAA.

Dans le cadre global de la mission de l'Expert senior en communication, marketing et plaidoyer sur les deux projets, il s'agira d'identifier les bonnes pratiques et de déployer les actions de la communication notamment sur les résultats, impacts et enseignements tirés, à travers la diffusion systématique des notes de capitalisation, capsules audiovisuelles et produits de connaissance sur les plateformes institutionnelles d'information et de communication, les réseaux sociaux professionnels et les canaux régionaux de la CEDEAO et des parties prenantes du secteur. Tout en prenant en compte la visibilité de la Coopération Suisse, la communication devra être ciblée selon les publics (décideurs, services techniques, interprofessions, producteurs, secteur privé) et adossée à des supports de plaidoyer (notes aux décideurs, capsules vidéos, notes de capitalisation) afin de renforcer l'appropriation des acquis et l'influence sur les politiques publiques nationales et régionales.

5. Profil du candidat

5.1. Education

- Diplôme universitaire (au moins Bac +4/5) en communication, marketing, gestion des affaires, ou tout autre domaine pertinent.

5.2. Expériences professionnelles

- Minimum 10 ans d'expérience en communication et plaidoyer des projets régionaux (multi-pays), de préférence dans le secteur agricole ou alimentaire, la commercialisation du Bétail ou des produits carnés, l'employabilité des jeunes dans le secteur ASPH ;
- Expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de campagnes de communication à grande échelle ;
- Expérience dans la promotion des produits agroalimentaires ou carnés serait un plus ;
- Bonne connaissance des dynamiques de marché en Afrique de l'Ouest ;
- Maîtrise des outils numériques de communication et des médias sociaux ;

- Aptitude à développer des stratégies adaptées à un contexte régional et multiculturel ;
- Excellentes compétences en rédaction, en français et en anglais ;
- Capacité à travailler avec des acteurs divers (gouvernements, secteur privé, organisations professionnelles régionales) ;
- Expérience avérée de collaboration avec des organisations intergouvernementales, notamment la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS et le CORAF ;
- Avoir une très bonne connaissance des organisations professionnelles faitières régionales : ROPPA, APESS, RBM, COFENABVI, etc. ;
- Capacité à travailler avec des experts thématiques (élevage, pastoralisme, sécurité alimentaire et résilience) ;
- Expérience en communication stratégique, plaidoyer & engagement des parties prenantes de même qu'en communication de programmes régionaux (multi-pays) ;
- Excellente communication interpersonnelle et capacité à négocier avec différents acteurs ;
- Esprit d'innovation et de créativité pour développer des approches efficaces ;
- Grande capacité d'adaptation et de travail en équipe dans des environnements multiculturels ;
- Avoir une grande familiarité avec l'environnement international ou régional de travail ;
- Avoir une bonne connaissance des principaux bailleurs de fonds (PTF) soutenant le secteur ASPH de l'Afrique de l'Ouest.

5.3. Compétences attendues

- Maîtrise des outils numériques ;
- Connaissance approfondie des médias sociaux ;
- Compétences analytiques solides pour évaluer les performances des campagnes et recommander des améliorations ;
- Maîtrise des outils et des plateformes de communication/marketing en ligne ;
- Excellentes compétences en communication écrite et verbale en français et en anglais ;
- Capacité à travailler de manière autonome, à gérer plusieurs projets en même temps et à respecter les délais ;
- Avoir une grande capacité de synthèse ;
- Avoir des compétences en infographie et photographie constitue un atout.

5.4. Qualités requises

- Bonne maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise ;
- Être parfaitement bilingue dans au moins deux des langues officielles de la CEDEAO constitue un atout,
- Avoir une connaissance générale du secteur agricole/élevage de la région ouest africaine et sahélienne ;
- Avoir une bonne connaissance de la CEDEAO et des institutions de la Communauté ;
- Sens du contact ;
- Bon communicant ;
- Sens de l'organisation ;
- Reconnu(e) par sa créativité et son sens du travail en équipe ;
- Capacité à travailler de façon transversale avec de multiples interlocuteurs ;

- Excellentes capacités à travailler à distance ;
- Très bonnes capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyse ;
- Intérêt marqué pour les problématiques de développement en Afrique de l'Ouest et les thématiques de mise en marché des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques (réseautage, partenariat d'affaire, services d'appui-conseils, etc.).

6. Lieu, Durée et début de la mission

Le/la consultant(e) sera basé(e) à Lomé au Togo, au siège de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation.

La durée de la mission est d'un (01) an renouvelable chaque année à l'issue d'une évaluation satisfaisante et de la disponibilité du financement.

7. Processus de sélection

Le consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels décrite dans le "Code de passation des marchés publics" de la CEDEAO.

Une séance d'interview sera organisée avec une short liste des meilleurs candidats présélectionnés. Le meilleur candidat à l'issue de l'interview sera retenu pour les négociations d'un contrat. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

8. Constitution et dépôt des dossiers de candidatures

Le dossier de candidature présenté doit être constitués de :

- Une lettre d'intérêt signée, **indiquant le délai de disponibilité** ;
- Un curriculum vitae récent et signé détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (nom et prénom, fonctions actuelles et antérieures, adresse électronique et numéro de téléphone) ;
- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé dans le domaine concerné ;
- Copies des certificats de travail ou de service mentionnés dans le CV.

L'ensemble des documents doit être regroupé **dans un fichier unique au format PDF (mention obligatoire)** avec la mention suivante : « **NOM CANDIDAT-Expert en Communication-SCI016-2026** ».

9. Dépôt de candidature

Les candidatures sont reçues au plus tard le **09 juillet 2026 à 23 H 59 GMT**, par téléchargement à travers le lien suivant : <https://bit.ly/4uQEVdF>

10. Demande d'informations complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org ; awaki@araa.org avec l'objet « **Expert en Communication-SCI016-2026** ».